



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 27 novembre 2025

En réponse à notre déclaration, la directrice indique qu'elle sera transmise au niveau national pour les sujets qui relèvent du national.

Au niveau local, elle reconnaît qu'il y a une augmentation du nombre d'incivilités. Elle indique faire le maximum pour que les agents ne soient pas pris en étau, entre les contribuables et la pression hiérarchique. Il faut faire davantage de prévention et ne pas faire systématiquement du curatif. Les signalements devraient également être systématiques.

Concernant les dysfonctionnements de la PSC, elle reconnaît que la situation n'est pas simple mais que les services concernés font le maximum. Elle reste attentive et vigilante à tous les problèmes liés à ce sujet.

Pour les restructurations, elle indique qu'elle donnera des rendez-vous individuels aux agents qui le souhaitent.

Concernant les mutations nationales, elle souhaite que les informations soient données le plus tôt possible afin que les agents puissent faire leur demande en connaissance de cause. Au niveau local, si un agent ne souhaite pas suivre sa mission dans le cadre d'une restructuration, elle indique qu'elle le contactera pour échanger avec lui. Elle ajoute qu'il n'y a aucun intérêt à forcer quelqu'un à aller là où il ne le veut pas et que la DDFIP 58 n'ajoutera pas de vœu sur les demandes d'affectations locales des agents. La directrice nous a précisé qu'elle confirmera ce point par mail.

Pour les démarches EcoFIP, la direction a noté nos observations. Toutefois, l'installation d'un composteur n'est pas possible.

Pour le bilan de santé, une demande a été faite à la CPAM pour l'année 2026.

Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUERP) et Programme Annuel de Prévention (PAP)

La CGT est intervenue pour demander l'ajout sur le PAP de lignes concernant plusieurs services.

La direction répond que le PAP n'est pas censé reprendre l'intégralité du DUERP. Le PAP correspond à une planification des actions pour les risques qui feront l'objet d'une mesure ou d'une action en 2026.

La directrice n'est pas opposée à faire évoluer le PAP. Les demandes d'ajouts doivent lui être adressées très rapidement.

Vote sur le DUERP : POUR à l'unanimité

Le vote sur le PAP est reporté à la prochaine FS qui aura lieu le 17/12/2025.

Budget 2025

La formation spécialisée examine et valide plusieurs propositions d'achats. Suite aux nombreuses demandes de la CGT, la FS se prononce favorablement pour l'achat de distributeurs de serviettes hygiéniques et des recharges.

Compte-tenu des crédits restants, une nouvelle proposition de formation « amma assis » pourrait avoir lieu dans les jours qui viennent. Les agents intéressés devront répondre très rapidement compte tenu des contraintes de calendrier.

Concernant les locaux vélo et trottinettes, la Direction indique qu'il y a déjà un abri vélo à Baynac. Pour Barbusse, l'installation d'un local vélo n'est pas possible pour l'instant, y compris au sous-sol, la porte de garage n'étant pas prévue pour subir de multiples ouvertures.

Pour les trottinettes et vélos, l'installation d'un local fermé dans les bâtiments n'est pas envisageable.

Déclaration liminaire à la Formation Spécialisée du 27 novembre 2025

Que de sujets d'actualité en ce moment !

Comme nous le craignons, de nombreux dysfonctionnements surviennent pour la PSC (QR code inopérant pour les rendez-vous individuels, impossibilité de s'affilier à la GMF VIVINTER) et laissent les agents dans l'inquiétude la plus grande. Et nous ne parlons pas des collègues en arrêt maladie qui n'arrivent pas à savoir à quelle sauce ils seront mangés. Quels liens seront mis en place entre les RH et GMF Vivinter pour les arrêts maladie de plus de 3 mois ? Comment cela va se passer concrètement pour les collègues ? Vous comprendrez notre préoccupation et celle de nos collègues qui risquent de voir leurs salaires divisés par deux sans compensation ! Quand on connaît la communication entre services de la direction sur les collègues en arrêt maladie, la CGT a de réelles inquiétudes...

La DG a annoncé que la campagne de mutations 2026 se déroulerait du 19 décembre 2025 au 9 janvier 2026, donc sur les 2 semaines de vacances de Noël.

Pour la CGT Finances Publiques, il est inacceptable que les collègues souhaitant déposer une demande de mutation doivent le faire durant leur période de congés de Noël.

En tant que représentants du personnel siégeant dans une instance dédiée à la santé, sécurité et conditions de travail, la CGT se doit donc de vous alerter sur les souffrances et difficultés engendrés par toutes les actions nocives décidées unilatéralement par la DG et appliquées par la direction locale.

Avec des conditions de travail qui se dégradent au rythme des suppressions d'emplois (**550 pour 2026**), des restructurations permanentes (suppression des PCE, création des SDIF, ..), des méthodes de travail industrialisées qui font perdre le sens des missions, des règles de gestion qui font de plus en plus la part belle à l'arbitraire, des rémunérations qui ne suivent pas (avec une volonté de développer l'indemnitaire au mérite) et un « management » de plus en plus souvent toxique... le mal être au travail ne fait que s'aggraver.

Le 25 novembre était la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. **Les femmes subissent des violences sexistes et sexuelles (VSS) tout au long de leur vie.**

Elles surviennent dans les familles, au travail, dans les espaces publics, en politique, dans les syndicats, jusque dans des lieux de soins. Le secteur de la Fonction publique d'État ne fait pas exception. À la DGFIP, une concertation vient de s'ouvrir, tout comme une négociation égalité femmes-hommes au sein de la Fonction publique intégrant la lutte contre les VSS. Gageons qu'elles permettront de mettre en adéquation communication et actes. Ce sont trop souvent les victimes qui doivent demander leur mutation pour se protéger ou prendre sur elles pour rester ou revenir au travail. **L'employeur a une obligation particulière en matière de violences sexistes et sexuelles.** Dans le privé comme dans le public, les textes sont très clairs : il doit prendre toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner.

Dans le cadre des réorganisations PCE/SIE et SIP foncier/CDIF, si un agent B ou C ne formule pas le vœu correspondant à la priorité pour suivre son emploi et ses missions, le service RH local pourra l'inscrire pour le compte de l'agent dans sa demande de mutation locale et en informera l'agent. S'il s'avère que des agents se voient imposer cette ligne par leur direction locale, nous les inciterons fortement à formuler des recours devant le tribunal administratif en les accompagnant si besoin.

Une nouvelle affiche nous appelant à être écoresponsable a été posée à Baynac concernant le gaspillage de papier « chaque feuille préservée est un arbre qui respire ». Ne serait-il pas plus utile de réaliser une réelle collecte de papier pour en faire le recyclage ? A quand les bacs de tri à la Direction ?

Pour le tri sélectif à la cantine, les déchets alimentaires sont jetés dans la poubelle ordures ménagères. N'y aurait-il pas moyen d'améliorer ce dispositif en installant un composteur ?

Concernant l'absence d'essuie-main papier : nous entendons que les incivilités de certains conduisent à une « surconsommation » d'essuie-main mais nous ne comprenons pas que l'ensemble des agents soit pénalisé . C'est pour cette raison

que la CGT a toujours demandé des distributeurs feuille à feuille qui limiteraient considérablement le gaspillage dont vous faites régulièrement état et que nous condamnons également. Nous réaffirmons que les distributeurs actuels ne sont pas adaptés car ils permettent de dérouler plus de papiers que nécessaire.

Nous vous demandons à nouveau où en sont les travaux, demandes de matériels et aménagements suivants :

- pose d'un oculus sur la porte de la cantine de Camille Baynac entre le self et la salle de restauration pour éviter les accidents,
- quid de la carte de recharge pour les véhicules électriques ? Des bornes de recharge sont-elles prévues dans les CFP extérieurs ?
- casquettes renforcées pour les géomètres,
- nettoyage des sièges des agents,
- les problèmes de lumière sur le parking du haut à Baynac,
- achat d'un complément de brumisateurs pour que chaque agent soit équipé.

Nous formulons également de nouvelles demandes :

- mise en place d'un groupe de travail sur les mesures en cas de fortes chaleurs afin que les agents puissent travailler dans les meilleures conditions possibles en période de canicule,
- remplacement des paillasons aux entrées du personnel de Baynac,
- création d'un local fermé pour les vélos / trottinettes sur les sites de Barbusse et Baynac.

La CGT réitère sa demande pour que le bilan de santé de la CPAM à Auxerre soit à nouveau mis en place. Lorsque celui-ci avait été proposé en 2023 à Nevers, il avait rencontré un vif succès. Aujourd'hui, la CPAM de la Nièvre ne le propose plus mais il peut se réaliser à Auxerre. En raison de la désertification médicale dans la Nièvre, la CGT demande que ce bilan de santé soit remis en place afin que les agents de la DDFIP en bénéficient.

Le tableau de bord des conditions de vie au travail est particulièrement alambiqué et difficilement compréhensible. Nous regrettons également qu'il n'y ait pas de comparatif avec les données des années antérieures afin de visualiser l'évolution des conditions de vie au travail dans notre département.

Petit point climatique : l'hiver étant arrivé, quelles sont les mesures prises en cas de gel pour le salage des parkings et escaliers de Baynac ? De plus, la sortie côté SPFE se transforme en mare lorsqu'il pleut (par défaut d'écoulement) : aurons-nous droit à une patinoire lors des gelées ? La CGT demande un éclaircissement sur l'utilisation possible du télétravail en cas de neige ou gel.

La CGT apprécie que les devis pour les distributeurs de serviettes hygiéniques et leur approvisionnement soient présentés à la Formation Spécialisée de ce jour et votera donc pour leur achat et leur installation.